

Le S.P.I.P 974 REJOINT LA MOBILISATION !

Suite à l'appel à mobilisation relayé par l'entente syndicale nationale, et après consultations des personnels, **la CGT-IP Réunion et l'UFAP UNSa Justice Réunion**, ont décidé de soutenir la mobilisation engagée le Jeudi 23/06/2022.

Pour rappel, le 18 février dernier, le Premier Ministre a engagé le gouvernement en promettant le C.T.I (Complément de Traitement Indiciaire) à l'ensemble de la filière socio-éducative. **Cette revalorisation indiciaire étant à hauteur de 183€.**

Les personnels des S.P.I.P, et tous les personnels des S.P.I.P, doivent donc bénéficier du C.T.I puisque tous œuvrent à l'accueil et la prise en charges des personnes dont le suivi est confié au S.P.I.P.

Il s'agit là, pour nos organisations syndicales, non seulement de respecter la parole de l'État, de ne pas galvauder l'identité professionnelle des corps qui composent les S.P.I.P mais aussi de valoriser sur le plan financier l'ensemble des personnels.

Le C.T.I doit bénéficier à tous les personnels des S.P.I.P !

C'est donc fort de ce message, que nos organisations appellent à soutenir et rejoindre la journée d'action nationale en suivant les modalités d'actions suivantes:

- Mise en place d'une journée S.P.I.P mort le 23/06/22 ;**
- Communication auprès de la presse et des représentants politiques locaux et régionaux ;**
- Le boycott de toutes les réunions institutionnelles (C.A.P, C.P.U, C.P.I....).**

La CGT-IP Réunion et l'UFAP UNSa Justice Réunion soutiendront de manière indéfectible cette mobilisation et défendront fermement les personnels mobilisés contre toute attaque !

Ce que 1er Ministre promet, le 1er ministre doit faire !

Le 23/06/2022, mobilisons-nous pour obtenir le C.T.I de 183 euros pour l'ensemble des personnels en S.P.I.P !

A Saint-Denis, le 20/06/2022
Les représentants CGT-IP et UFAP UNSa Justice de la Réunion